nistrateur eclairé, il importe fort peu que son troupeau ait une laine plus ou moins fine, que ses moutons soient plus ou moins gros et couverts d'une toison abondante, que les élèves aient une haute valeur, mais que, pour lui, il s'agit uniquement de rechercher quelle est la race de moutons qui, comme bête à laine, de propagation ou d'engrais, pourra, dans les circonstances climatériques, agricoles, financières, commerciales ou manufacturières où il se trouve placé, payer au prix le plus élevé la nourriture qu'elle consommera, en prenant en considération les chances de permanence de profit que ce genre de spéculation pourra présenter.

Nous allons donner maintenant un exemple de la balance du compte d'un troupeau de moutons à laine fine et d'un troupeau commun, toutes les autres spéculations intermédiaires ou l'éducation des métis se rapprochant plus ou moins de l'un de ces termes extrêmes et présentant d'ailleurs trop de variations pour établir des formules avec quelque exactitude. Pour partir d'une base fixe, nous supposons que le but principal de l'éducation est la production de la laine, que le troupeau se compose de 500 bêtes vieilles et jeunes, et qu'il est tenu au complet et sans accroissement dans le nombre des bêtes qui le composent. Après avoir traité ce sujet, nous dirons un mot sur l'engraissement des moutons.

1° *Troupeau de mérinos de 500 bêtes.*

Le troupeau est supposé appartenir à la race des mérinos purs, et nous admettons, avec M. Schmalz, les faits suivans, que l'expérience paraît avoir démontrés en Allemagne dans les pays où l'on s'occupe avec le plus de succès de l'éducation des bêtes à laine, savoir : qu'une brebis adulte de race pure a pour valeur courante 5 fois le prix auquel se vend un kilogr. de sa laine lavée à dos; qu'un bélier adulte vaut 3 fois autant qu'une brebis de même race; qu'un antenois n'a pour valeur que la moitié, et un agneau le 10e de celle d'une bête adulte de même sexe. Nous supposons que la laine lavée à dos peut être vendue au prix moyen de 8 fr. le kilogr.. Cela posé, voici comment on établit la balance entre les recettes et les alimens consommés.

Avances capitales.

		fr.	c.
a.	6 Béliers de 2 à 6 ans à 120 fr. chaque.	720	»
b.	130 Moutons de 2 à 6 ans, à 20 fr. . .	2,600	»
c.	3 Jeunes beliers d'un an, à 60 fr. . .	180	»
d.	46 Moutons antenois, à 10 fr.	460	»
e.	148 Brebis portières de 2 à 6 ans, à 40 fr.	5,920	»
f.	53 Antenoises à 20 fr.	1,060	»
g.	114 Agneaux mâles et femelles à 4 fr. .	456	»
	500 Têtes qui représentent une valeur capitale de.	11,396	»

Frais d'entretien du troupeau.

1.	*Sinistres* et bêtes mortes d'accident; l'expérience a démontré qu'ils s'élevaient annuellement à 6 p. 0/0 du capital, ci.	623	75
2.	*Intérêts* du capital à 10 p. 0/0 y compris les risques et chances diverses.	1,139	60
3.	*Salaire* d'un berger.	500	»
	Salaire et entretien d'un aide-berger. . .	300	»
4.	*Logement* à raison de 60 c. par tête. . .	300	»
5.	*Sel, médicaments*, etc., à 30 c. par tête. .	150	»
	Total des frais annuels d'entretien. .	3,013	35

Fourrages consommés annuellement.

On compte généralement que pour alimenter convenablement un troupeau de 500 mérinos, jeunes et vieux, il faut journellement 5 quintaux mét. de fourrages, soit en paille et foin en hiver, soit au pâturage en été. Au total pour l'année et les 500 têtes. 1825 quint. mét.

Recettes annuelles.

		fr.	c.
a.	*Laine.* L'expérience a démontré que 100 têtes de mérinos, béliers, brebis, moutons et agneaux de l'espèce supposée ci-dessus, donnaient en moyenne 112,50 kilog. de laine lavée à dos, par conséquent pour les 500 bêtes 562,50 kilog. qui, au prix moyen de 8 fr. le kilog., donnent une recette de.	4,500	»
b.	*Croît.* L'expérience a encore prouvé que 100 brebis portières mérinos fournissaient annuellement 80 agneaux, et comme on a tenu compte parmi les frais des sinistres, c'est un nombre égal de bêtes dont on peut disposer; 148 brebis fourniraient ainsi 118 têtes chaque année, qui, au prix moyen de 5 fr. 50, quand on les livre au boucher, donneront. . . .	649	»
c.	Peaux de bêtes mortes d'accident, portés ci-dessus à 6 p. 0/0 ou 30 peaux à 1 fr. . .	30	»
	Total des recettes brutes annuelles. . .	5,179	»
	A déduire les frais. . . .	3,013	35
	Recette nette. .	2,165	65

Cette recette destinée à payer 1,825 quint. mét. de fourrages consommés, rembourse donc le quintal à raison de 1 fr. 18 c. environ dans ce système de production animale.

La paille qu'on fait consommer en hiver à ces animaux, en remplaçant 1/4 de leur foin par le double en poids de cette substance, est, dans ce cas, payée à la production végétale à raison de 59 c. environ le quint. mét.

Il est évident que si on trouvait à placer les jeunes animaux, soit pour entretenir d'autres troupeaux, soit pour en former de nouveaux, les résultats de cette spéculation deviendraient beaucoup plus avantageux; mais c'est une recette sur laquelle, pour plus d'exactitude, on ne doit pas communément compter dans l'évaluation du produit d'un troupeau.

2° *Troupeau de race indigène commune de 500 têtes.*

En prenant toujours pour base le prix de la laine, nous allons évaluer de la même manière les avances, dépenses et recettes pour un troupeau de 500 moutons de race indigène commune et dont la laine lavée ne se vend que 2 fr. 50 le kilogr.

Avances capitales.

		fr.	c.
a.	6. Béliers de 2 à 6 ans, à 37 fr. 50 c.	225	»
b.	130. Moutons de 2 à 6 ans, à 12 fr. .	1,560	»
c.	3. Béliers antenois, à 18 fr. 75 c. . .	56	25
d.	46. Moutons antenois, à 6 fr. . . .	276	»
e.	148. Brebis portières, à 20 fr. . . .	2,960	»
f.	53. Antenoises à 10 fr.	530	»
g.	114. Agneaux mâles et femelles, à 2 fr.	228	»
	500 Têtes représentant une valeur capitale de.	5,835	25

Frais d'entretien du troupeau.

a.	*Sinistres* et bêtes mortes d'accident, 6 p. 0/0 du capital.	350	10
b.	*Intérêts* à 10 p. 0/0 du capital. . . .	583	50
c.	*Salaire* d'un berger.	400	»
d.	*Logement* pour 500 bêtes, à 50 c. par tête.	250	»
e.	*Sel* et *médicamens*, etc.	130	»
	Total des frais annuels d'entretien. . .	1,713	60